

Paris, le 7 septembre 2011

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF**

**Rentrée scolaire**  
**Les départements très inquiets**

Claudy LEBRETON, président de l'Assemblée des départements de France s'inquiète des conditions dans lesquelles s'effectue la rentrée scolaire 2011, notamment en raison de la baisse des effectifs d'enseignants. Une nouvelle suppression de 16.000 postes cette année et ses conséquences doivent alerter l'ensemble de la communauté éducative.

Claudy LEBRETON entend rappeler que la rentrée dans les collèges se fait grâce à l'engagement de plus en plus important des conseils généraux dans les politiques éducatives.

En charge de la construction et l'entretien de plus de 7.000 collèges et équipements sportifs, les départements assurent depuis 2005 le service quotidien des cantines scolaires, prennent en charge pour près de 2 milliards d'euros le coût du transport scolaire, mettent en place les équipes et organisent le temps périscolaire. Ils investissent par ailleurs de plus en plus dans le matériel scolaire dont les manuels et maintenant, les outils numériques au service de l'éducation. Ils délivrent même des bourses complémentaires pour les collégiens.

Depuis 2007, ce sont plus de 60.000 postes qui ont disparu avec des conséquences sur le nombre d'élèves par classe, le soutien aux enfants en difficulté, et le maintien des enseignements optionnels.

Surtout, chacun s'accorde pour dire que les plus forts impacts de cette politique d'austérité dans l'éducation affectent les établissements des zones les plus en difficulté.

Le président de l'ADF déplore cette baisse continue de moyens et souhaite que le gouvernement redonne à l'éducation la priorité qui devrait être la sienne pour la cohésion sociale de notre pays.

**Education : l'action des départements en chiffres :**

- 3.256.650 élèves sont scolarisés en collège.  
(soit une hausse de 35.300 élèves en 2011)
- Les départements assurent la gestion de 7.018 collèges.
- Les dépenses de fonctionnement par élève des départements pour l'éducation s'élèvent en moyenne à 2.073 euros par an, soit le 3<sup>ème</sup> poste de dépenses après les dépenses sociales et les routes.
- Le coût moyen de la rentrée pour un collégien est de 348 euros.
- Les transports scolaires représentent un volume annuel de 1.970 million d'euros pour les départements.

- Les départements transportent 1.815.473 élèves par an (collégiens mais également élèves des autres degrés d'enseignement).
- Le coût moyen du transport d'un collégien est de 840 euros par an.
- 39 départements prennent en charge le coût du transport scolaire dans une fourchette de 95 % à 100 %. Les autres départements prennent ce coût en charge dans une fourchette de 50 % à 95 %.
- 6 millions d'élèves mangent chaque jour à la cantine, dont 2 collégiens sur 3.
- 600 millions de repas sont servis chaque jour dans les cantines des collèges et les lycées (compétence des départements et des régions depuis 2005).
- Le coût moyen d'un repas dans le secondaire est en moyenne de 10 euros. Ce repas est facturé en moyenne 3,30 euros aux familles (le reste est pris en charge par le département).
- Les départements investissent aujourd'hui en moyenne 61 euros par an et par élève pour le numérique éducatif (ordinateurs, espaces numériques, tableaux numériques).

Retrouvez sur [www.departement.org](http://www.departement.org) ce communiqué de presse.

Contact presse : **Nadia SALEM**  
Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.01  
[nadia.salem@departement.org](mailto:nadia.salem@departement.org)